DÉFI DANCE CENTRAL 3 CONDITIONS GENERALES OFFICIELLES

PARTICIPATION SANS OBLIGATION D'ACHAT. UN QUELCONQUE ACHAT N'AURA AUCUN IMPACT SUR VOS CHANCES DE GAGNER.

1. RÈGLES

Le présent document constitue le règlement officiel régissant le fonctionnement du concours Défi Dance Central 3. Ce concours sera simplement appelé « concours » dans la suite de ce document. Dans les présentes, « Microsoft », « nous » et « nos » désignent Microsoft Ireland Operations Limited. « Vous » se réfère à un participant éligible au concours. Le Promoteur est Microsoft Ireland Operations Limited, 70 Sir John Rogerson's Quay, Dublin 2, Irlande. Aux fins des présentes, « Territoire » désigne la France.

2. ÉLIGIBILITÉ

Sujet aux exigences définies dans la section 6 ci-dessous, le concours est ouvert à tout résident du Territoire âgé de 18 ans (l'âge requis) ou plus au moment de son inscription et ne faisant l'objet d'aucune interdiction juridique pour agir en son nom propre. Des preuves d'âge, d'identité et de résidence peuvent être requises et demandées. Les employés de Microsoft (qui incluent, sans s'y limiter, ses directeurs, dirigeants exécutifs, agents et conseillers) ou de ses filiales et succursales, ainsi que les parents de ses employés (parents, enfants, frères et sœurs, époux et partenaires) ne peuvent pas participer. Vous ne pouvez pas participer non plus si vous avez été ou êtes impliqué de quelque manière que ce soit dans l'administration ou l'exécution de ce concours. Ce concours est nul et non avenu en dehors du Territoire et partout où la loi l'interdit.

3. ACCEPTATION

En participant à ce Concours, vous acceptez pleinement et sans conditions les présentes Conditions générales. Vous acceptez également de vous conformer aux conditions générales de tout site Web ou service hébergeant ce concours, le cas échéant.

Ce concours n'est en aucun cas parrainé, approuvé ou administré par Facebook ni associé à celui-ci. Vous comprenez que vos informations seront fournies au Promoteur et non à Facebook. Les informations que vous nous soumettrez seront utilisées aux seules fins d'administration du concours et de vous contacter si vous gagnez. Vous comprenez en outre que vos informations seront stockées en lieu sûr pendant toute la durée du concours.

4. ATTESTATION D'ÂGE

En participant à ce Concours, vous attestez avoir l'âge requis pour participer au concours.

5. DURÉE DU CONCOURS

Ce concours se déroule de **14:00 CET** le 27 novembre 2012 à **23:59 CET** le **6 janvier 2013** compris (la « Période de promotion »). Toute participation reçue en dehors de la Période de promotion sera refusée.

6. COMMENT PARTICIPER

(a) DESCRIPTION DU CONCOURS

Il s'agit d'un concours de connaissances et le hasard n'intervient pas pour désigner le(s) gagnant(s). L'objectif du présent Concours est de créer une vidéo de 30 secondes de vous en train de danser sur une des chansons associées au Concours du jeu Dance Central 3. La vidéo doit être créée aux formats suivants : flv, mpeg, ogg, mp4, m4v ou mov. Les participants doivent ensuite télécharger leur vidéo et la vidéo la plus populaire sera désignée

vainqueur. Microsoft vous octroie une licence limitée et personnelle d'utilisation du contenu et de la musique de Dance Central 3 qui vous sont fournis dans l'application Défi Dance Central 3 (« Chansons du concours ») uniquement à des fins personnelles, non commerciales et dans le cadre du présent Concours et de l'application Défi Dance Central 3 (« Application »). Toute utilisation, copie, reproduction, modification, affichage, distribution, transfert, utilisation, licence ou création d'œuvre dérivée de tout ou partie de l'Application est interdite.

Dans le cadre de ce concours, chaque vidéo créée et envoyée au concours sera appelée « participation ». Toutes les participations éligibles reçues seront évaluées selon les critères indiqués à la Section 9 afin de déterminer les gagnants.

(b) MODALITÉS DE PARTICIPATION

Pour participer à ce Concours, vous devez :

 Aller sur <u>www.dc3danceoff.com/fr</u> et vous connecter à votre compte Facebook, qui doit déjà être actif. Si vous n'avez pas de compte Facebook gratuit, inscrivez-vous sur <u>www.facebook.com</u>. Une fois connecté à Facebook, rendez-vous sur l'application Dance Central 3. Vous pouvez envoyer une vidéo que vous avez créée ou utiliser l'Application et une webcam pour en créer une. Il convient de suivre l'une des procédures ci-dessous :

1.) UTILISATION D'UNE WEBCAM

Ce mode de participation exige que vous disposiez d'une webcam reliée à un ordinateur. Accédez à l'Application comme mentionné ci-dessus et sélectionnez « Utiliser une webcam ». Suivez ensuite les instructions pour enregistrer une vidéo de 30 secondes de vous en train de danser sur l'une des trois chansons disponibles pour le Concours. Vous n'êtes pas obligé de suivre les mouvements suggérés, vous pouvez enregistrer votre propre chorégraphie. Vous ne devez ajouter aucun fond musical à votre chorégraphie pendant l'enregistrement. Vous seul devez figurer sur la vidéo. N'oubliez pas que la musique est déjà intégrée à l'Application, n'utilisez pas la vôtre! Lorsque vous êtes satisfait de votre performance, cliquez sur « Envoyer » pour envoyer votre participation.

ΟU

2.) TÉLÉCHARGEMENT D'UNE VIDÉO

Pour commencer, enregistrez une vidéo de 30 secondes de vous en train de danser sur l'une des trois chansons disponibles pour le Concours. Vous n'êtes pas obligé de suivre les mouvements suggérés, vous pouvez enregistrer votre propre chorégraphie. Vous ne devez ajouter aucun fond musical à votre chorégraphie pendant l'enregistrement. N'oubliez pas que la musique est déjà intégrée à l'Application, vous pourrez choisir un morceau et il sera ajouté à votre vidéo une fois téléchargée, n'utilisez pas la vôtre! Vous seul devez figurer sur la vidéo. Ensuite, accédez à l'Application comme mentionné ci-dessus, sélectionnez « Télécharger une vidéo » et suivez les instructions de téléchargement. Cliquez ensuite sur « Envoyer » pour envoyer votre participation.

Les participants répondant aux modalités de participation pourront participer à ce Concours. Chaque participant peut envoyer autant de participations qu'il le souhaite. Une participation est réputée valable si : le participant doit télécharger et/ou envoyer une vidéo de 30 secondes de lui/elle en train de danser sur l'une des trois chansons disponibles pour le Concours, fournir les informations personnelles requises et envoyer.

(c) DISQUALIFICATION

Toute participation incomplète ou illisible; OU toute participation reçue en dehors des limites décrites ci-après; OU toute personne dont la participation (selon la croyance raisonnable du Promoteur) ne respecte pas les présentes Conditions générales ou qui (selon la croyance raisonnable du Promoteur) interfère dans le processus de

participation ou est impliquée de quelque manière que ce soit dans la manipulation ou l'interférence avec ce concours ou fait preuve d'une conduite malhonnête ou d'un manque de fair-play sera automatiquement disqualifiée. Les erreurs et autres omissions peuvent être acceptées à l'entière discrétion du Promoteur. L'absence de mise en application par le Promoteur de ses droits à quelque moment que ce soit ne constitue en aucun cas une renonciation auxdits droits.

(d) LIMITE DE PARTICIPATION

L'utilisation de périphériques automatiques pour participer à ce Concours est interdite. Le Promoteur décline toute responsabilité pour toute participation perdue, corrompue, illisible ou retardée ou pour toute panne de réseau, d'ordinateur, de matériel ou de logiciel quelle qu'elle soit qui pourrait restreindre ou retarder l'envoi ou la réception de votre participation. Tout membre éligible peut envoyer autant de participations qu'il le souhaite pendant la Période de promotion. Participation sans obligation d'achat. Le Promoteur se réserve le droit, à tout moment, de vérifier la validité des participations et des participants (notamment son identité, son âge et son lieu de résidence).

- **7. PARTICIPATIONS ÉLIGIBLES**: Pour être éligible, votre participation doit répondre aux conditions techniques/de contenu suivantes: De plus, en envoyant votre participation à ce concours, vous confirmez qu'à votre connaissance:
 - vous seul figurez sur votre vidéo ;
 - votre participation est une création personnelle et n'enfreint la vie privée, les droits de propriété intellectuelle ou autres droits d'aucun tiers;
 - votre participation n'a pas été désignée vainqueur dans un autre Concours; et
 - votre participation n'inclut aucune marque commerciale d'un tiers (logos, noms) ou élément commercial (tel qu'un emballage distinctif ou l'extérieur/intérieur d'un bâtiment) appartenant à un tiers ou des supports protégés par droits d'auteur (music, images, vidéo, personnes identifiables) avec l'exception du contenu et de la musique du Sponsor décrit ci-dessus; et
 - tout contenu ajouté à votre participation (images ou fonds) vous appartient ou vous avez été autorisé à l'utiliser par son propriétaire légal.

Par ailleurs, les participations NE DOIT PAS renferme de contenu qui :

- est sexuellement explicite, représente une violence gratuite ou ne respecte pas une ethnie, une race, un genre, une religion, une catégorie professionnelle ou une tranche d'âge spécifique; à caractère profane ou pornographique;
- fait la promotion de l'alcool, de drogues illégales, du tabac, des armes à feu (ou leur utilisation) ou d'un agenda politique particulier ;
- revêt un caractère obscène ou offensant ;
- constitue une diffamation, une mauvaise représentation ou contient des remarques désobligeantes envers un individu ou une entreprise ;
- contient un tiers, des supports représentant le nom, l'apparence, la voix ou autre indice d'identification de toute personne, incluant, sans s'y limiter, des célébrités et/ou d'autres personnes publiques ou privées, vivantes ou décédées et/ou des sosies de célébrités ou autres personnes publiques ou privées, vivantes ou décédées;
- communique des messages ou des images contraires à l'image positive et/ou bonne volonté que nous souhaitons véhiculer ; et/ou enfreint la loi.

Toute participation qui ne répond pas aux critères ci-dessus sera rejetée.

- **8. UTILISATION DE VOTRE PARTICIPATION**: Exception faite des points indiqués ci-dessous, nous déclinons tout droit de propriété sur votre participation. Toutefois, en envoyant votre participation, vous :
 - nous octroyez un droit irrévocable, international, licenciable et exempt de toute royaltie pour la durée de la protection des copyrights, nous autorisant à (i) reproduire, copier, modifier ou transformer votre participation par tous les moyens à notre disposition (actuellement connus ou développés ultérieurement); (ii) utiliser, corriger, évaluer, tester et analyser de toute autre manière que ce soit votre participation et l'intégralité de son contenu en rapport avec ce concours et tout concours à venir sponsorisé par Microsoft; et (iii) publier ou présenter votre participation et l'intégralité de son contenu en rapport avec la promotion de ce concours sur n'importe quel support (actuellement connu ou développé ultérieurement);
 - vous renoncez irrévocablement et sans conditions, sauf loi en vigueur contraire, à tout « droit moral » ou droit similaire sur la participation et l'intégralité de son contenu, dans la mesure de votre impossibilité, vous acceptez par les présentes que nous fassions ou omettions de faire tout acte qui pourrait enfreindre lesdits « droits moraux » ou autres droits similaires;
 - acceptez de signer tout document que nous ou nos commanditaires pourrions exiger afin d'utiliser les droits que vous nous cédez, comme stipulé ci-dessus ;
 - comprenez et acceptez que Microsoft et d'autres participants peuvent avoir développé ou commandé des produits similaires ou identiques à votre participation et vous renoncez à toute réclamation concernant toute similitude à votre participation ;
 - comprenez que nous ne pouvons contrôler ni les informations que vous divulguez à nos représentants dans le cadre de cette participation ni ce dont nos représentant se rappelleront à propos de votre participation. Vous comprenez également que nous n'empêcherons aucune action relative à votre participation de la part des représentants y ayant eu accès. En participant à ce concours, vous acceptez que nous déclinons par cet accord ou copyright ou loi sur le secret commercial toute responsabilité sur les informations divulguées de mémoire par nos représentants à propos du développement ou du déploiement de nos produits ou services.
 - comprenez que le contenu de la vidéo est de la seule responsabilité de la personne à l'origine du contenu de la vidéo. Autrement dit, vous reconnaissez que vous, et non Microsoft, assumez l'entière responsabilité de toute vidéo que vous créez, téléchargez, partagez ou rendez public via l'Application.
 - comprenez que vous ne recevrez aucune compensation ou crédit pour l'utilisation de votre participation autre que ce qui est stipulé dans ces conditions générales.

Par ailleurs, suite à la fin de ce concours, votre participation pourra être affichée sur un site Web de notre choix pour être présentée aux visiteurs. Nous déclinons toute responsabilité concernant l'utilisation non-autorisée de votre participation par les visiteurs de ce site Web. Bien que nous réservions ces droits, nous ne sommes aucunement tenus d'utiliser votre participation pour toute raison que ce soit, même si elle a été sélectionnée comme gagnante.

Si vous ne souhaitez pas nous accorder ces droits sur votre participation, ne participez pas à ce concours.

9. SÉLECTION DES GAGNANTS

Pendant la Période de promotion, les visiteurs du site http://dc3danceoff.com seront invités à voter pour leur vidéo favorite à l'aide des boutons de vote de l'Application. Les visiteurs peuvent voter plusieurs fois pour la même vidéo. Les participants peuvent voter pour leurs propres vidéos. Au terme de la Période de promotion, les six (6) participations éligibles (c'est-à-dire qui sont conformes aux présentes Conditions générales) ayant obtenu le meilleur score et envoyées par des participants différents (même nom et même adresse), telles que définies par les votes des visiteurs, seront désignées vainqueurs. Ces critères sont objectifs. La sélection des Gagnants, qui est finale et sans appel, aura lieu peu après la fin de la Période de promotion.

Dans l'éventualité d'une égalité entre les deux premières participations, un juge nommé par Microsoft désignera le vainqueur en fonction de la chorégraphie, du style, de la créativité et de l'énergie dépensée. La décision du juge est définitive et irrévocable. Si nous ne recevons pas un nombre suffisant de participations répondant aux modalités de participation, nous pouvons, à notre seule discrétion, sélectionner moins de gagnants.

10. CHANCES DE GAGNER

Les chances de gagner dépendent du nombre de participations reçues et du niveau de connaissances de chaque participant. Si un conflit devait survenir sur l'identité du gagnant potentiel, nous considérerons que le gagnant potentiel est le propriétaire du compte autorisé de l'adresse de messagerie utilisée pour l'inscription au concours.

11. PRISE DE CONTACT AVEC LES GAGNANTS

Les tentatives de prise de contact avec les gagnants initiaux commenceront le 9 janvier 2013 à l'aide des coordonnées téléphoniques fournies à l'inscription. Deux (2) appels seront effectués entre 10 heures et 18 heures CET par jour pendant trois jours. La durée de chaque tentative sera enregistrée. Aucun message vocal ne sera laissé. Aucun appel supplémentaire ne sera passé après 15 heures le troisième jour. Un e-mail sera également envoyé via un compte avec l'alias : dc3danceoff@ndlgroup.com. Ce courrier invitera le gagnant à fournir l'adresse de livraison de son choix (car le prix sera envoyé par la poste) et inclura une date limite de réponse (14 jours à compter de la réception du message). S'il est impossible de contacter le Gagnant par téléphone ou si aucune réponse au courrier électronique n'est reçue dans le temps imparti, le Gagnant initial perdra le prix. Il est de votre responsabilité de répondre. Aucune discussion ne sera entreprise après ce stade.

12. PRIX:

Six (6) prix seront attribués au total. Les prix seront les suivants :

- GAGNANT DE LA PREMIÈRE PLACE: 1x console Microsoft Xbox 360 250 Go avec Kinect signée par Usher (valeur estimée: 250 £/300 Euros) et 1x exemplaire de Dance Central 3 (valeur estimée: 50 £/60 Euros).
- CINQ LOTS DE CONSOLATION : 1x exemplaire de Dance Central 3 (valeur estimée : 50 £/60 Euros).
- Vous ne pouvez pas échanger votre prix contre du liquide ou tout autre marchandise ou service.
 Toutefois, si, pour une raison quelconque, le prix affiché devait être indisponible ou s'il était illégal de vous offrir le prix en vertu des lois de votre pays de résidence, nous nous réservons le droit de remplacer le prix par un prix de valeur supérieure ou égale; et
- Vous ne pouvez pas désigner un tiers comme le gagnant ; Si vous ne pouvez ou ne voulez pas accepter votre prix, vous le perdrez ; **et**
- Si vous acceptez un prix, toute taxe applicable afférente sera à votre charge, le cas échéant; et
- Sauf mention contraire, tous les prix sont soumis à la garantie et/ou conditions générales de leur fournisseur, et;
- Les participants ne peuvent gagner qu'un (1) prix même si deux (2) de leurs vidéos ou plus font partie des six (6) vidéos ayant obtenu le plus de votes. Si vous avez déjà gagné un prix, vous ne pourrez pas en gagner un deuxième.

Les prix seront livrés dans les 20 jours ouvrés suivant le jour de réception de la réponse au courrier électronique pour confirmer l'adresse de livraison par les gagnants, en accord avec les conditions susmentionnées. Le Promoteur décline toute responsabilité en cas de retards des services postaux.

13. LISTE DES GAGNANTS

Par les présentes, vous donnez à Microsoft Corporation et ses affiliés le droit de publier votre Gamertag Xbox LIVE sur des supports en ligne et hors ligne dans le cadre de ce concours, si vous êtes désigné gagnant. Les noms des gagnants des prix seront disponibles pendant trois mois à partir du jour de sélection des gagnants, par demande écrite à l'adresse suivante : Concours Défi Dance Central 3, Microsoft Limited. Microsoft Campus, Xbox Social Media Team, Building 3, Floor 3, Thames Valley Park, Reading, Berkshire, Royaume-Uni. RG1 6WG.

Le gagnant éventuel sera invité (invitation qu'il pourra décliner) à participer à des campagnes de publicité sans rémunération, ce qui peut inclure l'utilisation de son Gamertag Xbox LIVE à des fins de publicité.

14. LOIS

Ces conditions générales, la conduite de ce concours et l'interprétation et l'application desdites conditions générales sont régis exclusivement en accord avec les lois du pays de résidence du participant. Rien dans les présentes ne saurait vous priver de conditions plus favorables applicables en vertu des lois du pays de résidence du participant.

15. AMENDEMENT

Dans la limite permise par la loi en vigueur, le promoteur se réserve le droit de modifier les présentes conditions générales à tout moment. Si une tricherie, un virus, un bogue, une catastrophe naturelle ou tout autre événement imprévu ou inattendu ne pouvant pas être raisonnablement anticipé ou contrôlé (également appelé cas de force majeure) affecte l'équité et/ou l'intégrité de ce concours, nous nous réservons le droit d'annuler, de modifier ou de suspendre ce concours. Ce droit est réservé, que les événements soient dus à une erreur humaine ou à un problème technique. Si aucune solution ne permet de restaurer l'intégrité du concours, nous nous réservons le droit de sélectionner les gagnants parmi toutes les participations éligibles reçues avant l'annulation, la modification ou la suspension du concours. Si vous tentez de compromettre l'intégrité ou le fonctionnement légitime de ce concours en piratant ou en trichant ou par toute fraude que ce soit, nous engagerons des poursuites judiciaires contre vous dans la mesure permise par la loi. Par ailleurs, nous nous réservons le droit de vous bannir de toute participation à nos concours futurs. Soyez donc fair-play.

16. RESPONSABILITÉ

Microsoft ne peut garantir les activités d'un tiers et ne saurait être tenu responsable de tout acte ou manquement dudit tiers. Les participants à ce concours acceptent que Microsoft ne saurait être responsable de toute blessure, perte, coût, dommage ou déception de toute sorte résultant en tout ou partie, directement ou indirectement de l'acceptation, de l'utilisation ou mauvaise utilisation d'un prix, ou de la participation à ce concours. Par ailleurs, Microsoft n'est pas responsable de la perte ou non-réception éventuelle de votre participation. Rien dans cette clause ne saurait limiter la responsabilité de Microsoft dans l'éventualité d'un décès ou de blessure corporelle causés par sa propre négligence ou une activité frauduleuse. Les clauses de cette section s'appliquent dans la limite maximum permise par les lois en vigueur.

17. DONNÉES

Toute donnée personnelle relative aux participants sera utilisée uniquement en accord avec la législation sur la protection des données en vigueur dans votre pays de résidence et dans le pays où le contrôleur des données réside. Les participants au concours ne seront ajoutés à aucune liste de base de données. Ils seront toutefois contactés à l'adresse de messagerie ou au numéro de téléphone fournis dans les 7 jours suivant la sélection s'ils font partie des gagnants. Ce laps de temps redémarre chaque fois que Microsoft tente de contacter un nouveau

gagnant potentiel. La déclaration de confidentialité de Microsoft disponible à l'adresse http://privacy.microsoft.com/fr-fr/default.mspx s'applique au présent Concours et à toutes les informations reçues par l'intermédiaire de votre participation. Veuillez consulter la politique de confidentialité sur la page de participation du concours avant d'accepter le règlement officiel et d'envoyer votre participation. Remarque : en acceptant le règlement officiel, vous acceptez par la même occasion les termes de la déclaration de confidentialité.

Les données personnelles relatives aux participants sont obligatoires pour participer à ce concours. Tout refus de les communiquer entraîne l'interdiction de participer au concours. Les données seront temporairement utilisées par Microsoft Corporation et par l'un de ses représentants ou employés aux fins d'exécuter le concours conformément aux présentes conditions générales. Les participants peuvent exercer leur droit d'accès et d'annulation de leurs données en écrivant à : Concours Défi Dance Central 3, Microsoft Limited, Microsoft Campus, Xbox Social Media Team, Building 3, Floor 3, Thames Valley Park, Reading, Berkshire, Royaume-Uni. RG1 6WG.

18. AUTRE

Aucune correspondance ne saurait être engagée en relation à ce concours ou à ces Conditions générales. En cas de litige, la décision du Promoteur est finale et sans appel. Le Promoteur se réserve le droit de compléter, modifier ou annuler ce concours, et de modifier les présentes, à tout moment sans préavis et sans entraîner une quelconque responsabilité. Le Promoteur ne peut garantir les activités d'un tiers et ne saurait être tenu responsable de tout acte ou manquement dudit tiers.

19. DÉPÔT DU RÈGLEMENT

Le règlement complet est déposé chez Maîtres AGNUS et PARKER, Huissiers de Justice associés, 5 rue Agar, 75016 PARIS (France).

Il est possible de consulter le Règlement sur le Site. Il sera par ailleurs adressé gratuitement à toute personne sur demande écrite formulée par voie électronique, précisant : demande du règlement du « Concours Défi Dance Central 3 », expédiée avant la date limite de participation à l'adresse suivante : ce@agnus-parker-huissiers.com. Il ne sera répondu qu'aux demandes de règlement et à rien d'autre. Aucune réponse ne sera faite après la date limite de participation.